

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 17 MARS 2023

Equipe enseignante : Mmes Pernet, Millet, Caillat, Guers, Jauliac, Jolivet, Billard, Casset, Valois

Municipalité : M. Dyen, maire ; Mme Diot-Pinorini, adjointe aux affaires scolaires ; Mme Durand, conseiller municipal ; M. Raymond, responsable des services techniques et périscolaire

Parents d'élèves délégués : Mme Segantin, Mme Borot, M. Roulier, Mme Couttenier, Mme Abele et Mme Ben Salem Mme Viand, Mme Berthet, Mme Pupa

DDEN : Mr Fantin

Excusés : Mmes Plaçais, Prioris, Bienfait, André et Bonora (enseignantes), Mme Bigey (psychologue scolaire), M. Ronchail (Inspecteur de l'Education Nationale)

Secrétaires : Mme Caillat (enseignante), Mme Pupa (Parent délégué)

Présidente : Mme Pernet

I) Parcours de l'élève

a) Suivi des évaluations des élèves

- La deuxième série d'évaluations nationales CP a été réalisée en janvier.
- Les LSU du premier semestre sont disponibles depuis fin janvier en ligne. Il y a eu peu de demandes d'impressions papier.

Question de la mairie : Avez-vous des résultats pour les évaluations nationales ?

→ Nous avons un comparatif avec les autres écoles de la circonscription pour les 1ères évaluations : en CP, les résultats sont dans la norme, voir au-dessus ; en CE 1, les résultats sont dans la norme en français, un peu plus de difficultés en maths.

b) Fonctionnement des dispositifs d'aide mis en place pour l'élève

- Présentation des dispositifs existants : APC (Activités personnalisées Complémentaires), PPRE (Projet Personnalisé de Réussite Educative), PPS (Projet de suivi de Scolarisation), PAI (Plan d'Accompagnement Individualisé), PAP (Plan d'Accompagnement Personnalisé) → Explication des dispositifs existants sur le site de l'école : <https://ecole-rene-cassin-saint-alban-leysse.web.ac-grenoble.fr/dispositifs-daide-aux-enfants-en-difficulte>
- RASED (Réseau d'Aide aux Enfants en Difficulté) : le réseau à l'école est incomplet, puisqu'il n'y a pas de maître spécialisé dans le comportement (poste non renouvelé). La maitresse spécialisée, Isabelle Millet-Berclaz s'occupe de 600 élèves sur plusieurs écoles. Elle prend en charge dans notre école des groupes du CP au CE2 (priorité au cycle 2). Sur la dernière période, elle ne prendra plus de CE2 mais des GS de maternelle. La psychologue scolaire, Isabelle Bigey, intervient sur plus de 10 écoles, soit environ 1000 élèves. Plus d'informations sur : <https://ecole-rene-cassin-saint-alban-leysse.web.ac-grenoble.fr/rased>
- Achat collectif d'outils d'aide pour les élèves : logiciels permettant d'adapter les textes, enregistreurs, paravents, coussins...

II) Projet et vie de l'école

a) Bilan intermédiaire des projets de classe et des actions communes de l'école

- cycle piscine : cycle terminé pour les CE 1 et CE 2 ; le cycle commence pour les CP
- carnaval : le carnaval de l'école a pu avoir lieu vendredi 10 mars après-midi
- école et cinéma : 2 séances ont eu lieu, une troisième aura lieu en mai/juin
- Travail avec la FNE : une séance en classe a eu lieu autour du cycle de l'eau (réalisation d'une maquette, jeu autour du cycle de l'eau), 3 sorties autour de l'école sont prévues d'ici la fin de l'année
- Sorties raquette : la première sortie raquettes des CE2 a été annulée pour manque de neige ; nous espérons que la seconde pourra avoir lieu.
- ski nordique : malgré le manque de neige, chaque classe de CE2/CM1 et CM1/CM2 a pu faire trois sorties ski.
- intervention des étudiants STAPS : les 6 dernières séances sont en cours, jeux de lutte pour les CE1/CE2 et les CE2 ; volley pour les CM1/CM2.
- cycle rugby : 6 séances auront lieu pour les CE2/CM1 et CM1/CM2 les lundis en mai/juin
- projet musique : le projet musique/jazz des CE2/CM1 et CM1/CM2 se clôturera par un spectacle à la salle des fêtes le 23 juin.
- projet BD : accueil de Miss Prickly, illustratrice de *A cheval* ou *Mortelle Adèle* par les CM1/CM2 et les CE2/CM1 le 26 mai (veille du marché de la BD d'occasion à Saint-Alban-Leysse)
- Ton corps t'appartient : projet des CM1/CM2 avec l'infirmière scolaire

Questions des parents d'élèves :

J'aime mon école : Est-il envisagé sur les prochaines années qu'il y ait des voyages ? Pourquoi rien de ce type au sein de notre école ?

→ Les activités organisées sur le temps scolaire répondent à un projet pédagogique avec des objectifs précis (voir ci-dessus). De nombreuses activités sont organisées dans notre école, répondant à ce type de projet.

Pour l'instant, aucune classe de découverte n'est prévue à l'école René Cassin.

J'aime mon école rappelle que c'est le cœur de leur association et souhaite qu'il y ait des classes de découverte.

b) Présentation du projet d'école

- présentation des grands axes du projet d'école aux parents délégués

- le projet d'école est validé par l'IEN pour 3 ans, un bilan régulier est effectué par l'équipe pédagogique.

c) Informatique à l'école

- Nous avons bénéficié d'un plan numérique national (Déploiement du socle numérique) qui nous a permis d'obtenir du matériel et des ressources informatiques (achat de logiciel)

- Information bornes wifi : trois bornes wifi sont présentes dans l'école suite au plan numérique, ces bornes ne sont activées que lorsqu'il y a nécessité (usage d'internet ou de l'imprimante)

d) Organisation des liaisons inter-cycles et inter-degrés (GS-CP et CM2/6^{ème})

- GS/CP : comme chaque année, des activités communes GS/CP ont lieu (courseton en début d'année, jeux sportifs), une visite de l'école par les GS aura lieu en juin.

- CM2/6^{ème} : Une journée d'immersion à destination des élèves de CM2 des écoles de secteurs sera organisée au collège sur la journée du mardi 04 juillet 2023.

e) Effectifs rentrée 2023

Les effectifs continuent de descendre l'an prochain : nous attendons 208 élèves l'an prochain (départ de 50 CM2, arrivée de 37 CP). Une fermeture de classe est donc possible à l'issue des opérations de carte scolaire.

Questions des parents d'élèves :

J'aime mon école : Effectifs comment expliquez-vous cette baisse ?

→ Baisse démographique en Savoie ; peu de nouveaux arrivants avec enfants sur la commune

→ Explication de la carte scolaire par M. le Maire : il y avait jusqu'à présent une entente entre les communes de Saint Alban Laysse et Bassens afin d'éviter des fermetures de classe sur Bassens (les parents habitant à la limite Saint Alban/Bassens pouvaient mettre leurs enfants à Bassens), cette même entente existe entre Barby et Saint-Alban. La commune de Bassens va construire un nouveau groupe scolaire et a demandé une participation financière à la commune de Saint-Alban, provoquant la fin de cette entente. Les dérogations pour Bassens ne seront plus accordées de manière systématique : petit à petit les enfants vont revenir dans les écoles de Saint-Alban. Cela devrait prendre 3 à 5 ans.

→ Ouverture d'une classe supplémentaire l'an passé à l'école de la Salette entraînant l'arrivée dans le privé de 10 enfants supplémentaires en 2 ans.

→ Départ de gros groupes de CM depuis 3 ans avec moins d'arrivées en CP. Cette tendance semblerait s'inverser en 2024 où il y aurait plus d'arrivées que de départs.

f) BCD

- Depuis plusieurs années, Dominique Morisse, employée par la mairie, s'occupe pendant quelques heures chaque semaine de la bibliothèque de l'école. Son aide est plus que nécessaire au bon fonctionnement de notre BCD (qui contient plus de 8 000 livres).

- Madame Morisse est amenée à faire valoir ses droits à la retraite bientôt.

- Les heures dévolues à la BCD sont-elles pérennes ? quelqu'un d'autre aura bien son poste ?

→ La BCD est un point fort de l'école, la mairie continuera à être partie prenante de la BCD et continuera à mettre quelqu'un à disposition de l'école pour son bon fonctionnement.

III) Fonctionnement de l'école

a) Bilan sur la sécurité

- un deuxième exercice incendie a eu lieu en décembre : il y a encore eu une confusion entre les alarmes pour une classe.

- le nouvel affichage a aidé un certain nombre d'enseignants, il faut désormais que tout le monde s'en empare.

- un exercice d'entraînement en cas de problèmes naturels ou technologiques aura lieu d'ici la fin de l'année.

- Espace sans tabac : un arrêté a été pris pour que les parvis des écoles soient non fumeurs. L'école demande si l'arrêté pourrait étendre la zone non fumeur autour de l'école, y compris côté du parking de la place de Verdun afin d'éviter la fumée et les mégots.

Questions des parents d'élèves (ALPI et J'aime mon école)

- Projet d'aménagement de la cour d'école : où en est-on ?
→ Réponses ci-dessus

IV) Questions des parents délégués

a. Questions concernant l'école

ALPI :

- Confirmation de la date du spectacle musical : 23 juin 2023 ?
→ Le spectacle musical organisé par les CM1/CM2 est bien prévu le 23 juin. L'ALPI souhaite tenir une buvette pendant le spectacle : accord de Madame Pinorini, à revoir avec M. Hidalgo, directeur de l'école de musique.

- Retour sur le dernier CR : est-il envisageable de compléter la partie sur le harcèlement à l'école avec des informations sur les interlocuteurs à contacter et le protocole mis en place (diffusion du document) ?
→ Tous les documents ont été mis en ligne sur le site internet de l'école : <https://ecole-rene-cassin-saint-alban-leysse.web.ac-grenoble.fr/>

J'aime mon école :

- Séances de ski annulées pourquoi ne pas avoir utilisé les dates de report prévues ?
→ Nous n'avons pas pu avoir accès aux locations de ski pour les dates de report.

- Pourquoi aucune minute de silence n'a été faite en primaire le 23/02/2023 ?
→ Nous n'avons pas eu de directive officielle sur l'obligation d'observer une minute de silence et n'avons pas souhaité le faire.

- Classes à double niveau, pourquoi lorsqu'un enseignant d'une autre classe à double niveau est absent les élèves ne vont pas dans ces classes ?
→ En cas de non remplacement des enseignants, les élèves sont répartis dans toutes les classes de l'école afin de ne pas surcharger une seule classe.
Le manque actuel de remplaçants fait que nous sommes malheureusement obligés de répartir régulièrement les élèves dans les autres classes.

- Sur le sujet du harcèlement qu'elles sont les actions prévues par l'école ? Pourquoi ne pas profiter de la journée nationale du harcèlement scolaire créée en 2015 pour en parler ?
→ Mise en ligne des documents sur le site internet de l'école. Nous traitons ce sujet lors des séances d'EMC et tout au long de l'année selon les besoins. Nous n'avons pas choisi de ne faire qu'un temps fort dans l'année.

- Les grèves sont-elles toutes décidées par l'ensemble de l'équipe ou par la direction de l'école ?
→ Le droit de grève est un droit inscrit dans les préambules de la Constitution de 1946 et de celle de 1958. La grève est une cessation collective et concertée du travail destinée à appuyer des revendications professionnelles. Le droit de grève est reconnu aux agents publics.
Suite au dépôt d'un préavis de grève par des organisations syndicales représentatives, tout enseignant a le choix et la liberté de faire grève ou non.

- Comment pourrions-nous organiser les distributions d'objets aux élèves de l'école ?
→ Toute distribution de cadeaux doit avoir lieu en-dehors du temps scolaire, comme nous l'a rappelé l'inspecteur de l'Education Nationale.
M. Le Maire déplore cette nouvelle organisation, tout comme l'équipe enseignante, mais nous devons nous conformer aux règles.

b. Questions pour la mairie

ALPI

- Périscolaire :

- o Où en est-on du projet périscolaire en collaboration avec la FOL ?
→ Plus de nouvelles de la FOL qui menait le projet en collaboration avec la mairie. La formation des agents a eu lieu mais il n'y a pas eu de compte-rendu. La mairie doit relancer la FOL pour ce projet.
- o Qu'est-ce qui justifie le prix de la cantine, car il est bien plus élevé que dans les communes limitrophes ?

b) Bilan intermédiaire sur la coopérative

- Les dons des parents et la vente des photos de classe ont permis de rassembler 2000€.
- Cet argent va permettre de payer les sorties cinéma, une partie du projet FNE autour de l'eau, des livres pour la bibliothèque...
- Les associations de parents d'élèves aident également à financer une partie des sorties par leurs actions et nous les en remercions :
 - J'aime mon école alloue 327€ soit 1,50€ par élève pour une partie des sorties nature des CP, CE1, CE2
 - L'Alpi alloue 1302€ soit 6€ par élève pour la totalité des moniteurs de ski de l'ESF et une partie des sorties nature des CP, CE1, CE2

Questions des parents d'élèves :

J'aime mon école : Subventions des associations : quelles sommes versées ? pour quelles activités ?

- Des subventions de la mairie sont versées aux associations de parents d'élèves sur leur demande
 - L'ALPI a reçu 700€ de la mairie : historiquement, l'ALPI a toujours eu un rôle de « sou des écoles » que n'avait pas la FCPE qui ne demandait pas de subventions.
 - J'aime mon école, association nouvellement créée, a reçu 150€ de subventions

ALPI : Comment avoir l'assurance que les fonds récoltés par les actions de J'Aime mon Ecole profitent bien à tous les enfants (et à quelle échéance), alors que le choix assumé de l'association est de financer une classe de découverte ?

- J'aime mon école a versé l'an passé 134€ à l'école soit 9% de son budget (choix fait par rapport au pourcentage versé par la coopérative scolaire). Cette année, elle propose de donner un peu plus, 327€, et peut, en fonction des projets et des besoins, donner plus. L'association conserve une partie de son budget en réserve pour financer une classe de découverte.
- L'ALPI trouve dommage que cet argent ne profite pas à tous les élèves. En effet, si une classe de découverte a lieu, cet argent ne profiterait qu'aux élèves qui participent. L'association déplore un amalgame entre Comité des fêtes, l'ALPI et J'aime mon école et souhaiterait que les communications soient plus claires, notamment que J'aime mon école mette en avant le fait que l'argent récolté servira essentiellement pour une éventuelle classe de découverte.
- J'aime mon école pense que tous les enfants peuvent en profiter si un enseignant s'engage chaque année et qu'une coexistence entre toutes les associations est possible.
- L'école rappelle qu'aucune classe de découverte n'est prévue cette année ni l'an prochain.
- Proposition d'une rencontre entre les deux associations pour communiquer sur ces différences.

c) Budgets municipaux

- Toute l'équipe remercie la municipalité pour l'augmentation du budget municipal cette année :
 - . 52 € / élève pour les fournitures scolaires
 - . 72 € / élève pour les activités scolaires
 - . 500 € pour la BCD
 - . 200 € pour le conseil des enfants
- Ce budget permet de payer la majorité des activités de l'école ainsi que toutes les fournitures, fichiers, livres des élèves.
- A ce budget s'ajoute les aides de la région pour le transport pour se rendre au ski à la Féclaz.

d) Travaux

- Aménagement de la cour : les tables en bois, poubelles de tri et une table de ping-pong ont été installées.
- Une réunion a eu lieu entre la mairie, l'école et les associations de parents le 17/03 après-midi afin de voir ce qui pouvait être fait pour l'aménagement de la cour avec une recherche d'efficacité et de pragmatisme :
 - A court terme (printemps 2023)
 - Mise en place d'ilots de fraîcheur dans les cours avec conservation des aires de jeux actuelles : plantation d'arbre à hautes tiges ou en bouquet, mise en place de bancs autour de ces arbres
 - Plantation de plantes grimpantes le long des poteaux du grand préau de la cour des grands afin de créer de l'ombre (orientation plein sud du préau). Une attention sera menée sur le choix des plantes (attention aux allergies, aux insectes...)
 - Réflexion sur le sol sous les arbres déjà existants : sols actuellement en terre, réflexion sur un matériau efficace et sans inconvénient pour recouvrir ce sol (copeaux + résines ?)
 - A long terme (horizon 2025) :
 - Démolition de la maison de l'enfance
 - Redéfinition de la cour de l'école côté petits
 - Mise en place d'une aire multijeux
- Toute l'équipe remercie la réactivité des services techniques au quotidien.
- Demande de stores BSO dans la classe de Madame Caillat ou d'un système provisoire de rideaux si les stores sont trop chers.
 - M. Le Maire propose que ce soit inscrit au budget 2023.

- Partenariat historique avec le Fontanil avec une prestation de qualité. Rappel du coût réel du midi écolier pour la commune : 13,50€ comprenant le repas et les frais de garde des enfants (coût plus important que le coût aux familles). La mairie tient à faire savoir qu'elle n'a pour l'instant pas répercuté la hausse de 1€ par repas fait au Fontanil (qui n'avait pas augmenté depuis dix ans).
- o Est-il possible d'avoir le déroulement de la pause méridienne ?
 - Cela a déjà été évoqué au premier conseil d'école. Des activités ont été mises en place par semaine. La mairie renverra une communication sur le sujet aux associations de parents d'élèves au plus vite.
 - Pas de placement particulier à la cantine s'il y a des problèmes de comportement.
- o Garderie du soir : problème d'activité pour les enfants ayant fini leurs devoirs et chaises sur les tables. Est-il possible de prévoir des livres ou autres activités dans les salles de garderie ? est-il possible de ne pas remonter les chaises sur les tables ?
 - Cela a déjà été évoqué au premier conseil d'école. Du matériel est disponible en salle d'étude pour les enfants. Pour les chaises sur les tables, un rappel sera fait pour ne pas laisser un enfant entre deux chaises remontées.
- o Repas test : pourquoi toujours utiliser les bouteilles d'eau ?
 - Réglementation particulière du Fontanil qui oblige l'utilisation de bouteilles d'eau. Une réflexion est en cours au Fontanil et à la mairie pour voir ce qui peut être fait.
- Sécurité aux abords/pb de stationnement : est-il envisageable de réfléchir à des solutions sécurisantes, notamment
 - o réflexion sur les espaces aux abords des écoles pour augmenter le stationnement ?
 - le parking provisoire en terre en face de l'école va rester et les trous seront rebouchés. Une réflexion est à mener pour faire quelques places de parking supplémentaires à la place de l'ancien jet d'eau sur le parking de la place de Verdun.
 - L'école demande s'il est possible de revoir les aménagements du parking afin de simplifier la manœuvre des cars de + de 30 mètres : une réflexion sur les barrières est à l'étude.
 - o échelonner les horaires d'entrée/sortie des classes des 2 établissements ?
 - gestion compliquée pour les parents ayant plusieurs enfants
 - o proposer des navettes minibus dans la ville avec des points de ramassage en fonction de la démographie ?
 - non prévu. Existence par le passé de piédibus et de vélobus, mis en place par la FCPE. Si les associations sont motivées pour remettre en place le projet, la mairie est prête à les accompagner. Un partenariat est également avec l'agence Ecomobilité Savoie Mont Blanc.
 - o rendre le stationnement payant avec 20 premières minutes gratuites pour fluidifier ?
 - Problématique pour les enseignants (école et collège) et étudiants du Fontanil.
- Est-il possible d'élaguer un peu moins les arbres de la cour d'école pour permettre de préserver de l'ombre ?
 - La taille est prévue tous les 3 ans, pas de taille cette année. A la demande de l'ALPI, une taille d'un arbre sur deux échelonnée sur deux années sera étudiée.

La présidente, Sabine Pernet



Les secrétaires : Charlotte Caillat



Gaëlle Pupa



